

Réunion du Comité du 21 Décembre 2022

Le Comité Syndical d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT VAURY le 21 Décembre 2022 à 15h30, sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

1^{ère} convocation : 06 Décembre 2022

Comité Syndical du 13 Décembre 2022 : absence de quorum

2^{ème} convocation : 15 Décembre 2022

Présents : BERSET Pierre ; BEUZE Daniel ; BLED Nicole ; BOQUET Jacques-André ; CARENTON Daniel ; CHAPUT Jean-Paul ; CHASSAGNE Bertrand ; CHASSAGNE David ; CHAVANT Philippe ; COURATIER Josiane ; DARDAILLON Bruno ; DE GRAEVE Gérard ; DEBROSSE Guy ; DUMAS Daniel ; DUPEUX Viviane ; DUQUEROIX sylvain ; GASNET Gérard ; GASPARD Isabelle ; GENEVOIS Jean-François ; GERBER Jean-Marc ; GUILLOT Frédéric ; MILLOT Catherine ; MONDON Thierry ; MOUTAUD Dominique ; PETITJEAN Daniel ; PINLOCHE Isabelle ; PLANCOULAIN Patrick ; POTHEAU Christian ; RIOT Philippe ; ROGET Valérie ; ROUGEOT Patrick ; ROUSSEAU Christian ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

Excusés : JANNOT Florence ; NIQUET Jean-Marc ; SIMON Sophie ; VAN DRIEL Arie.

Suppléants : AUGER Pierre ; BRUNATI Gilles ; CAUDRON Patrick ; DAUDON Moïse ; DELANNOY Pascal ; JEANROT Frédéric ; PASCAUD Pierre ; RANJON Nathalie.

Secrétaire de séance : Monsieur AUGER Pierre

SIMON Sophie (ST GOUSSAUD) donne pouvoir à MONDON Thierry

VELGHE Jacques (AGGLO) donne pouvoir à ROUGEOT Patrick

BARBAIRE J-Luc (ST VAURY) donne pouvoir à PLANCOULAIN Patrick

PICQUENOT Quentin (Le GRAND BOURG) donne pouvoir à DUQUEROIX Sylvain

GLENISSON M-Claude (CCPD) donne pouvoir à AUDONNET J-Louis

DELIBERATION n°2022-02-043

Collège : eau et assainissement

	Physique	Voix
Membres	20	50
Présents	6	16
Pouvoirs	2	4
Votants	8	20

Code nomenclature : 7.10 – Divers

Objet : Tarifs SPANC 2023

Monsieur Le Président indique que L'exercice 2022 sera encore sans doute un peu difficile dans le contexte de hausse des charges, de personnel et de carburant notamment. La commission a donc proposé un certain nombre d'évolutions des tarifs, pour tenir compte

- De cette hausse uniforme des charges,
- Sur certains contrôles de la réalité du temps passé
- De l'apparition de nouveaux types d'installations, spécifiques (>20EH)

Prestation	Pour mémoire 2022	Tarifs proposés 2023		
		ANC < 20EH	ANC 21 à 50 EH	ANC > 50 EH
Contrôle de conception et de bonne implantation (prévisite et avis)	160 €	165 €	350 €	500 €
Prévisite du contrôle de conception	60 €	95 €	200 €	300 €
Avis du contrôle de conception	100 €	70 €	150 €	200 €
Contrôle de bonne exécution des travaux	160 €	165 €	350 €	500 €
Contrôle de bon fonctionnement	90 €	95 €		

Contrôle de bon fonctionnement préalable à une vente	120 €	130 €	200 €	400 €
Contre-visite	60 €	95 €	150 €	150 €
Contrôle annuel de la conformité au titre de l'arrêté du 21 juillet 2015	25 €	Non concerné	95 €	95 €

Les astreintes évoluent également pour certaines, notamment pour éviter que ce soit financièrement trop intéressant de payer l'astreinte plutôt que de faire les travaux:

- Non réalisation du contrôle de conception avant un contrôle de bonne exécution des travaux : **1 fois** la redevance correspondante (contrôle de conception)
- Refus de contrôle de bon fonctionnement : **2 fois** la redevance correspondante
- Non réalisation des travaux de mise en conformité (pas de contrôle de conception réalisé ou sans avis favorable) = **1.52 fois** la redevance correspondante (conception + bonne exécution)
- Contrôle de conception avec avis favorable déjà réalisé mais non réalisation des travaux : **3.04 fois** la redevance correspondante (contrôle de bonne exécution).

Astreinte	Astreintes proposées 2023		
	ANC < 20EH	ANC 21 à 50 EH	ANC > 50 EH
Astreinte pour non réalisation de contrôle de conception avant contrôle de bonne exécution	165 €	350 €	500 €
Astreinte pour refus de contrôle bon fonctionnement	190 €	400 €	800 €
Astreinte pour non réalisation des travaux suite à l'achat d'un bien immobilier	501.60 €	1 064 €	1 520 €



Après délibération, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- D'approuver ces tarifs pour 2023.

A NOTH,
Le Président
Patrick Rougeot

PUBLICATION : 23 DEC. 2022

